

COMMUNIQUE DE PRESSE : DISSOLUTION DE LA LISTE « Bien Vivre à Thônes Demain »

Le 2 juin à 14 h, 18 démissions de notre liste ont été enregistrées à la Préfecture. En voici les raisons :

La liste « Bien Vivre à Thônes Demain » conduite par Jean Bernard Challamel, aux élections municipales de mars 2020, a obtenu au premier tour des élections le score de 30,29 %. En l'additionnant avec celui de la liste « Pour une Transition Participative » (26,23 %) et au vu de nos convergences de programme, il devenait envisageable d'offrir une force alternative au monopole de gestion municipale exercée par l'équipe actuellement aux affaires et à sa ligne politique.

Pour cela, nous avons désigné Mme Maniglier, avec le mandat de mener cette recombinaison et étions convenus de construire un programme commun.

Au fil de nos réunions pendant la période de confinement un fossé s'est créé entre les partisans d'une action de recombinaison et ceux qui étaient dans une position d'attente, voire d'opposition.

Face au refus de nos dirigeants de rencontrer les membres de la liste « Pour une Transition Participative » entre le 15 et le 17 mai, certains membres de la liste ont décidé, à titre personnel, de prendre contact directement avec Jean Vulliet et Christine Bijasson puisque la possibilité leur avait été donnée de le faire, pour relancer activement les échanges.

Informés de la date du 2^e tour des élections du 28 juin, nous avons fait part de nos intentions à Mr Jean Bernard Challamel d'un rapprochement avec la liste « Pour une Transition Participative ».

Mr Challamel nous a déclaré que de son côté, et ceci sans consultation préalable de l'ensemble de la liste, il avait proposé une union des trois listes pour un intérêt communal, pilotée par Mr Pierre Bibollet, dans le contexte de pandémie actuelle et de difficultés économiques et sociales auxquelles nous allions être confrontés.

Il nous a également fait part de l'impossibilité pour lui d'une recombinaison avec la liste « Pour une Transition Participative » et nous a précisé que certains colistiers de « Bien Vivre à Thônes Demain » étaient prêts à rejoindre la liste de Pierre Bibollet, qui n'a pas accepté.

Soucieux de rester fidèles à notre objectif, à nos valeurs, et aux électeurs qui attendaient cette fusion avec « Pour une Transition Participative », nous avons effectué une démarche en parallèle pour un rapprochement avec cette liste dont le principe a abouti.

Mais comme le code électoral le prévoit, seule la tête de liste peut soit maintenir la liste dans son intégralité au 2^e tour, soit notifier le ralliement de colistiers pour une seule autre liste.

Nous étions 18 sur 29 membres de la liste à vouloir démissionner dont 12 à souhaiter rejoindre la liste « Pour une Transition Participative ». Devant le refus catégorique Mr Challamel de les y autoriser nous n'avions plus d'autre recours que de déposer à la Préfecture l'ensemble des courriers de déclaration de retrait de la liste « Bien Vivre à Thônes Demain ».

Ce retrait ne nous prive pas de la possibilité de confier la mission à « Pour une Transition Participative » de conjuguer nos convictions avec les leurs et de leur offrir notre soutien actif pour le second tour.

